

CRÉATION D'UNE MICRO-ENTREPRISE ou CRÉATION D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Formulaire à imprimer et à compléter

- Mandat daté et signé

Pour le chef d'entreprise

- Attestation sur l'honneur de non-condamnation mentionnant la filiation et signée en original
- Numéro de Sécurité Sociale

Nationalité française ou européenne

- Copie recto-verso de la carte d'identité «certifié conforme à l'original» + date + signature en cours de validité OU copie du passeport en cours de validité OU copie du livret de famille.

Si le nom de naissance n'apparaît pas une des pièces d'identité, fournir une copie de l'acte de naissance avec la mention «certifié conforme à l'original» + date + signature

Nationalité hors UE résidant en France

- Copie recto-verso de la carte de résident de 10 ans ou du titre de séjour en cours de validité et à jour de l'adresse personnelle émise par une préfecture française

Pour l'entreprise

- Justificatif de domicile récent (eau, gaz,... à l'adresse exacte du siège) du déclarant et copie du bail commercial de moins de 3 mois.

OU en cas d'hébergement par une tierce personne :

- Autorisation du propriétaire
- Justificatif de domicile récent au nom de la personne qui héberge ou copie du contrat de domiciliation
- Copie de la pièce d'activité réglementée le cas échéant (ex. licence pour la revente de boissons alcoolisées, attestation DREAL...)

Si marié, sous le régime de la communauté, ou pacsé

- Attestation information au conjoint
- Frais de greffe de 8,03 € (pour les règlements par chèque précisez à l'ordre de la « CCI de la Vienne »)

Si conjoint collaborateur

- Copie de l'acte de mariage ou du PACS avec copie de la pièce d'identité
- Attestation sur l'honneur de non condamnation

Pour l'achat ou la location gérance, nous contacter.

Pour les tarifs, se référer au site internet www.poitiers.cci.fr

